

DIFFERENT

le journal des adhérents de la fédération **Sud** Santé-Sociaux

n°00 - mai / juin 2005 - prix 2 euros



Union
syndicale
Solidaires

**Le congrès des 10 000
adhérents**

**Référendum
Hier j'ai voté NON!**

**Lundi de Pentecôte
du Rhône**

SOMMAIRE

CONGRES

Fidèle, je suis fidèle... - Qui suis-je ?

page 4 & 5

SANTE ET SOCIAL

La Pentecôte du Rhône

page 6

SANTE ET SOCIAL

Assurance Maladie

page 7

SANTE ET SOCIAL

Budgets hospitaliers - Ambulanciers

page 8

REFERENDUM

Hier, j'ai voté NON !

page 9

INTERNATIONAL

Palestine - Florence Aubenas

Barcelone - Marche des femmes

page 10 & 11

SOCIETE

Sécuritaire - Stop-précarité - Formation

page 12 & 13

CULTURE ET PLAISIR

Rencontre avec Julie Montagne

page 14

VIE SYNDICALE

Conseil fédéral - Mon premier conseil

page 15

un journal aux adhérents

Un journal aux adhérents c'est une information qui s'adresse à plus de 10 000 salarié-e-s. Divers et variés, nous sommes néanmoins toutes et tous attachés à un syndicalisme revendicatif, de lutte avec la volonté de changer « l'ordre des choses ». Défendre les droits acquis et en gagner de nouveaux, maintenir et développer les services publics et particulièrement celui de la santé, combattre les régressions sociales et sociétales, promouvoir un monde solidaire de justice et d'égalité des droits, voilà quelques grands projets à mettre en œuvre, ensemble. Ce numéro zéro a un projet et une ambition : donner à chacun d'entre vous l'envie de lire et de faire lire chaque page de ce journal et devenir un mensuel dès 2006 si nous nous y mettons tous. De nombreuses rubriques, souhaitées, ne figurent pas dans ce numéro test - Un courrier des lecteurs ouvert à vos réactions sera publié si le secrétariat de rédaction le veut bien - Des petites annonces qui nous mettent en lien, bonnes adresses, bons plans de vacances, échanges d'appartement, achats groupés, etc... - Un réseau de correspondants par syndicat ou établissement pour illustrer la diversité de notre activité et alimenter les débats dans la fédération. L'actualité nationale se nourrit de vos informations - Des rédacteurs permanents, déjà au nombre d'une dizaine en dehors du secrétariat et de la commission exécutive fédérale dont la contribution est ponctuelle.

Fédération nationale Sud Santé-Sociaux - Numéro de CPPAP : 2472 D 735
Directrice de publication : Irène Leguay
secrétariat de rédaction : Jean Lallemand, Thierry Lescant,
Guillaume Mathieux, Moustapha Ramdane, Jean Vignes
Imprimé : IGC communigraphie - 16 rue G. Délory - 42964 Saint-Etienne Cedex
Téléphone : 01 40 33 85 00 - Télécopie : 01 43 49 28 67
E-mail : sud.crc@wanadoo.fr - Internet : www.sud-sante.org

édito

Notre fédération est en pleine adolescence, insolente et rebelle. Par son intégrité, elle alimente les espoirs d'aujourd'hui pour mieux préparer les utopies de demain. C'est dans les secteurs du sanitaire et du social qu'elle transmet sa vision d'une autre société. Son énergie, communicative, lui a fait passer les 10 000 «volts». Sud Santé-Sociaux vous doit plus que la lumière ! Cette offensive syndicale née en 1989, élevée à l'école de la contestation, est plus «Solidaires» que les autres. Elle marche pour les femmes, pour les chômeurs, aime pratiquer la désobéissance civile, quand elle considère défendre les droits des femmes et des hommes de notre société, participe au mouvement altermondialiste. Elle apporte sa culture syndicale et sa différence. Aujourd'hui, nous sommes rassemblés en congrès pour définir nos orientations syndicales. C'est l'instant choisi pour dessiner un nouvel élan, relancer de la meilleure des façons le dialogue avec nos adhérent(e)s. Un nouveau journal est né, que les militant(e)s et adhérent(e)s présent(e)s au congrès ont le privilège de découvrir, en «dévorerant» déjà ces quelques lignes d'introduction. Il se veut ouvert à tous les secteurs de la fédération, à tous nos adhérent(e)s : nous tenons à remercier ici, François Martin qui a été l'artisan, avec Marie-Thérèse Patry de la précédente formule du journal fédéral. Sa conception entend s'inspirer du travail impulsé par François pour faire vivre ce journal aux adhérents. Sa réalisation a été possible grâce au travail commun des rédactrices et rédacteurs des différents syndicats départementaux. Il se veut différent, utile, parce qu'il s'adresse avant tout aux adhérents : la lecture des articles se doit d'être accessible, la mise en page attractive.

Les adhérents vont pouvoir apporter des critiques, indispensables à la pérennité du journal. C'est le congrès des 10 000 adhérents, c'est le journal de tous les adhérents.

 Guillaume Mathieux

QUI SUIS-JE ?

Je suis né il y a bien longtemps, au moins deux ans à vrai dire. Mes 80 parents, mais oui, ce sont ces braves gens qui cogitent au « conseil fédéral », ils voulaient me faire deux et m'appeler «sanitaires» pour l'un et «sociales» pour l'autre. Pour finir, ils m'ont fusionné dans une grande ambition : analyser les politiques sociales dans toutes leurs dimensions pour en dégager les axes revendicatifs. Ils m'ont d'abord appelé «plan détaillé» puis les scribouillars, ceux qui travaillent à la capitale, se sont mis au boulot, et de squelettique je suis devenu un «avant projet» de 45 pages.

A lors là mes amis, l'aventure commence et les besogneux me dupliquent par centaines, m'ensachent et m'expédient pour un premier voyage aux quatre coins de l'hexagone. Et voilà que les 80 syndicats avec leurs 10000 sages me triturent dans tous les sens et scribouillent à leur tour des centaines de petits (ou grands) amendements. À peine de retour à la maison mère, le temps d'une remise en page pour me faire joli avec mes petits en colonne, et rebelotte pour le deuxième voyage, pour faire connaissance quoi !

On se retrouve tous en collectif aux Karellis, dans la neige, mais bien au chaud pour discuter de vive voix sur mon sort pendant des heures. Et tu sais quoi ? ils m'ont encore refaçonné et remodelé pour me faire «*projet de résolution*». Crois-tu que l'affaire est finie ? pas du tout ! Nouvelle écriture, nouvelle balade aux quatre coins... nouveaux grains de sel...nouveau retour...et j'ai pas mal grandi avec mes 76 pages en 3 colonnes.

Oui, j'aurai subi quatre fois les affres des pinces et rouleaux à cloner en 1500 exemplaires de première main faits à la fédé, du taf pour bon nombre faut dire, mais me voilà fin prêt pour le rush final à Beg Meil, au bord de la plage et au soleil cette fois. La plage tu dis ? Pas sûr que t'en aies beaucoup le temps, t'es là pour me fignoler encore eh !

Que dis-je, 'nous' fignoler, car figure-toi que j'ai un frère jumeau, oui, mais curieusement il est plus vieux que moi et ses 6000 parents à lui l'ont commandé au précédent congrès au Cap d'Agde, en l'an 2000. Ils ont pensé que les cogiteux du conseil fédéral devaient trouver le 'truc' pour être de vrais dirigeants, et crois moi, c'est pas si facile, surtout que ça grandit dur à la fédération Sud santé comme moi il aura subi toutes ces mues et toutes ces étapes pour arriver à ce deuxième temps de notre quatrième congrès fédéral.

Allez, je sais que t'as trouvé qui je suis. Mais oui, je m'appelle «*projet de résolution politiques sociales* » et mon jumeau



c'est « projet de résolution fonctionnement de la fédération ». Mais note-le, nous allons encore être rebaptisés, car les projets, faut bien qu'ils aient une fin, pas vrai ? Après que tes 400 délégués aient encore discuté et voté, nous serons « *résolutions* » et non plus projets ! ... Bye Bye !

Le Dormeur



BIENVENUE A BEG-MEIL (FINISTERE SUD)

Petit bourg rattaché à la commune de Fouesnant, département du Finistère sud. Au départ, Beg-meil est le nom de l'avancée de terre qui sépare les 2 façades côtières du site. Beg-meil veut dire «pointe du moulin». Face à Concarneau, à l'abri de la baie de la forêt, l'endroit était donc idéal pour une communauté de pêcheurs. Le port du bourg, la «cale», se passe d'ailleurs de digues. Il tire parti du site naturel, une plage abritée. La rue des Gléan, qui rassemble de nombreuses commodités et fait office de centre commerçant donne directement sur le port. Avec les constructions d'après-guerre, le bourg s'est aussi étendu «côté terre». Depuis 1989, Beg-meil produit un cidre d'appellation d'origine contrôlée, «cidre de Cornouaille».

Notre fédération est venue prendre l'air (du large) au SUD de Quimper. Près de 400 camarades sont «invités» chaleureusement à débattre, lors du 4e congrès statutaire de SUD Santé-Sociaux. Comme vous pouvez le constater sur la photo, deux militants du SUD Finistère arborent - avec une certaine dignité - les «idées» artisanes de SUD Santé-Sociaux, quand c'est non, c'est NON !

RENCONTRE

Irène Leguay, secrétaire générale, termine son mandat



C'est à Versailles, où elle exerçait de nuit aux urgences, qu'elle fait ses premiers pas dans la vie syndicale «à l'échelon local de la Cfdt», où avec d'autres elle refuse le ronronnement. Survient alors le mouvement infirmier de 88 où elle devient rapidement l'animatrice de la coordination nationale. Sa volonté de fédérer est remarquable. Sa tchatche fait des merveilles.

En 1989 ce sont les prémices de Sud au travers de l'aventure CRC. Aujourd'hui, elle évoque cette période «comme si c'était hier, je n'ai pas vu le temps passer». La plupart des souvenirs sont là, bien ancrés. «*Notre objectif principal était de gagner notre représentativité au plan national, il fallait assurer la survie de notre outil syndical, nous étions dans la bagarre juridique pour sauver locaux, matériel, et machines que la Cfdt voulait récupérer.*» Et puis il y avait ces réunions où l'on «organisait la résistance», «tard le soir après le boulot puisqu'on n'avait pas de droit syndical», où l'on construisait le syndicalisme dont on rêvait ! C'est «comme une folle» qu'elle vit l'aventure, participe à tous les combats. Elle court partout avec le sentiment de jongler un peu avec sa vie familiale, ses jeunes enfants... Aujourd'hui elle sort de ce tourbillon «sereine et apaisée». Avec philosophie elle tire un bilan sans concession : «*j'assume complètement mes choix. Tout ce que j'ai fait, je l'ai*

«Fidèle, je suis fidèle...»

Une blague. Ils ont cru à une blague au Ministère quand Irène a dit qu'elle voulait redevenir infirmière. Une secrétaire générale qui, reprend la blouse, retourne dans un service, c'est pour le moins inhabituel. Comme d'autres, elle aurait pu solliciter une reconversion. Pas Irène, pas de grosse tête chez elle ! Infirmière elle est, infirmière elle reste.

fait délibérément » «*si le rythme a été épuisant, c'est un vécu exceptionnel, valorisant, enrichissant.* Claire et lucide dans son analyse avec, «*la chanson de Piaf qui me trotte dans la tête*» La vie en rose ? «*Non, rien de rien, je ne regrette rien.*»

En 1993, elle devient secrétaire générale tout en bossant encore la nuit à mi-temps. En 95, comme un défi, elle a un troisième enfant. Le syndicalisme ne doit pas être que l'affaire des hommes. On peut être infirmière, femme, mère de trois enfants et secrétaire générale d'un syndicat en plein développement. En 2000, elle devient permanente. Cette fédération, elle la voit désormais «un peu comme un bébé». Confuse de l'image, elle s'empresse d'ajouter «*ça va faire sauter les copines au plafond.*» Pas de méprise ! Elle ne s'accorde aucun mérite dans la croissance du bébé devenu un grand gosse parfois un peu turbulent. Alors, à contre cœur, presque honteuse, elle se voit jouer l'autorité, remplir un rôle qu'on lui a donné. C'est vrai «*qu'il n'y avait pas la bousculade pour endosser le titre de secrétaire générale, aujourd'hui c'est encore pareil.*» Si elle a accepté «*c'est seulement par formalisme, parce que cela s'inscrivait dans un travail collectif*» «*j'ai essayé de n'être ni chef, ni patronne, même si des fois j'ai mis les pieds dans le plat et poussé ma gueulante.*»

Sa fierté : le travail collectif avec «*la maturité gagnée par le Conseil fédéral, la croissance à 10 000 adhérent-es, les militants de plus en plus investis dans la vie fédérale.*» Sûr, cette fédé lui tient au

ventre : «*un vrai attachement viscéral* ! Malgré cela, elle sait que le moment de la séparation est venu, qu'il y a un deuil à faire pour ne pas devenir permanente à vie, «*ce qu'elle ne supporte pas.*» Et d'ajouter «*il n'y a rien de pire que ceux qui se croient irremplaçables !*» Un peu d'amertume dans la voix quand elle évoque «*les échecs, les départs douloureux de copains, ceux qui restent malgré tout des amis avec qui j'ai vécu des choses fortes, inoubliables.*»

«*Fidèle, je suis fidèle, dans la vie, dans le syndicalisme.*» Son premier objectif à Sarlat : «*souffler un peu. J'ai vraiment besoin de prendre du recul.*» Pas trop, cependant : «*je pars avide de voir comment la fédé va évoluer.*» Elle sera «*attentive aux questions de contrôle des mandats, de fonctionnement démocratique et de fédéralisme*» et confiante en l'équipe en place «*qui continuera de mettre en œuvre un travail collectif.*» «*Je sais aussi que je reviendrai par la petite porte.*» C'est à l'hôpital de Sarlat qu'elle prendra dès cet été un poste en psychiatrie. Là, elle se verrait bien monter une section Sud. Et pourquoi pas un syndicat départemental... Et qui sait si un jour elle ne fera pas son retour au Conseil fédéral ? Viscéral, vous avez dit viscéral ?

propos recueillis par Jean-Louis Rotter

La pentecôte du Rhône

Une illustration de cette journée de soi-disant solidarité à travers le cas des Hospices Civils de Lyon (HCL) et de l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)

Aux Hospices Civils de Lyon

La direction a commencé à faire ses calculs en tenant compte des éléments suivants : Le lundi de Pentecôte reste un jour férié. De ce fait, elle prévoyait une activité très peu différente d'un jour férié habituel. Les agents travaillant ce jour là bénéficient de l'indemnité de jour férié. Résultat de ses cogitations : des dépenses en plus sans recettes supplémentaires alors que les HCL accusaient déjà un déficit en 2003. Elle a donc décidé de ne pas faire travailler plus de gens qu'un jour férié chômé.

Sa dernière note de service obligeait les agents ne travaillant pas le lundi 16 mai à perdre soit une RTT, soit un jour férié, soit l'équivalent en heures pris sur leur compte d'heures (dispositif ancien aux HCL d'annualisation du temps de travail). La CGT et la CFDT avaient tenté de négocier une formule semblable à la SNCF (2 minutes de travail en plus chaque jour). FO et SUD ont à chaque fois affirmé une opposition de principe à toute forme de travail gratuit. Le SNCH et la CGT ont négocié en coulisses une application favorable aux cadres qui ne pointent pas. Ils feraient déjà tant d'heures supplémentaires non comptées. Bonjour l'égalité entre salariés ! Il y a quand même eu appel à la grève malgré ces conditions peu favorables (21% de grévistes dont 19,7% assignés pour assurer le service minimum).

A l'ADAPEI

L'ADAPEI est soumise à un système d'enveloppes cadencées : une journée d'accueil en plus ne donne pas de crédits supplémentaires mais une journée d'accueil en moins entraîne le reversement des crédits correspondants. Après moult discussions là aussi, la direction a proposé un accord d'entreprise, signé par la CGC, la CFDT se tâtant, SUD (majoritaire) et la CGT ne marchant pas dans la combine. La direction a donc pris une décision unilatérale qui dans les grandes lignes prévoyait une activité semblable à un autre jour férié avec plusieurs modalités de prélèvement d'heures pour ceux ne travaillant

pas le 16 mai : Non récupération d'heures travaillées un jour férié, jusqu'à sept heures, dans les foyers d'hébergement. Réouverture des CAT un jour plus tôt après les congés d'été, y compris pour les ouvriers handicapés, sensés bénéficier de la solidarité à la sauce Raffarin. 1 heure de travail en plus pendant sept vendredis pour les autres. Le 16 mai 2005, l'ADAPEI a donc fonctionné comme le lundi de Pentecôte 2004, ce qui a grandement limité les possibilités d'expression du mécontentement salarié ce jour là.

La section SUD envisage des débrayages les jours où les salariés seront amenés à travailler en plus. Elle étudie aussi les possibilités d'action juridique.

Quelques enseignements

Ces deux institutions à financement public ont donc choisi des formules, certes différentes dans leurs modalités de pénalisation des salariés, mais semblables sur le plan de l'activité le 16 mai : pas d'activité supplémentaire ce jour-là. En toute illégalité puisque la loi prévoyait une journée de travail en plus avant l'été, et que, faute d'accord d'entreprise, cela devait être le 16 mai. Cela pourrait bien préfigurer l'application de cette mesure en 2006. Bon nombre d'élus de droite réclament que cette journée de « solidarité » soit simplement un jour de travail en plus dans l'année. Ce serait plus indolore car disparaîtrait le symbole d'un jour férié supprimé. Ce serait ensuite plus facile d'augmenter petit à petit le nombre de jours de travail gratuit.

A signaler également

Un rassemblement interprofessionnel appelé par toutes les unions départementales a eu lieu à Lyon. Il était plus fourni que prévu, environ 2000 personnes. Sous leur pression, cela s'est transformé en manifestation en centre ville, bien plus combative qu'un simple rassemblement. Nous étions plutôt contents car Solidaires avait dès le début proposé une manif.

 Eric Mogglioni

brèves

SUPPRESSIONS A L'AP-HP

D'ici à 2009, 800 lits de gériatrie seront fermés sur les 4430 que comptent les hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, soit près de 20% de l'existant. Le plan stratégique 2005-2009, qui comporte par ailleurs la suppression de 1820 postes «non-soignants», a été adopté le 21 mars dernier par le conseil d'administration de l'AP-HP, contre l'avis des syndicats, dont Sud Santé.

LA VIGNE...HOSPITALIERE

Spécialisé en gériatrie, l'hôpital Bretonneau (Paris 18 e) inaugure une nouvelle vigne. Confiée aux pensionnaires, elles doit venir grossir la production viticole de Montmartre.

UNE PREMIERE !

Si la plupart des syndicats ont appelé à la grève le 16 mai, aucun n'a été très clair sur la mobilisation à organiser ce jour là. Beaucoup d'entre eux ont préféré l'inaction, craignant sans doute que le non au référendum ne monte ! 75% des salariés se sont dit opposés au travail gratuit. Il faut abroger la loi du 30 juin 2004. La solidarité passe par la sécurité sociale.

LES HOSPICES DE LYON

Un des trois Centre Hospitalo-Universitaires de la région Rhône-Alpes. Il regroupe 14 hôpitaux, des établissements techniques et administratifs et emploie plus de 20 000 personnes, médecins compris

L'ADAPEI DU RHÔNE

Emploie 1200 salariés et relève de la CC66. Elle s'occupe des handicapés de l'enfance à la vieillesse grâce à une quarantaine d'établissements différents : CAT, foyers d'hébergements, foyers de vie, MAS, IME, IMP, IMPRO.

LA REFORME DE L'ASSURANCE MALADIE où comment augmenter les inégalités de santé en France

Ce ne sont plus les plus pauvres exclus du monde du travail qui n'ont pas d'accès aux soins, ce sont maintenant les salariés à bas revenus. La machine à fabriquer les inégalités est passée à la vitesse supérieure, triste constat du docteur Didier Menard, médecin généraliste à St Denis (Région Parisienne), la réalité d'un cabinet médical au quotidien.



Nous y sommes ! la réforme se met en place, et ce qui était prévu de vient réalité. Ce ne sont plus les plus pauvres exclus du monde du travail qui n'ont pas d'accès aux soins, ce sont maintenant les salariés à bas revenus. Chaque jour qui passe devient un casse tête pour permettre à une personne de bénéficier du soin légitime auquel elle a droit. Ce matin à la consultation : une femme de cinquante ans, en invalidité pour une maladie cardio-vasculaire me montre ses radios des genoux. Arthrose évoluée. Que faut il faire ? Il faut absolument l'aider à perdre du poids car à cette allure elle sera obligée d'être opérée pour la pose

d'une prothèse totale de genou, c'est à dire de la souffrance supplémentaire. Pour perdre du poids la solution la plus efficace est le séjour en maison diététique. Avec un forfait hospitalier à 14 € par jour elle ne peut assumer ce coût et la poursuite du paiement de son loyer. Résultats ; de la souffrance supplémentaire, de la prise de médicament et à terme une intervention chirurgicale qui est lourde pour cette femme et pour le budget de l'assurance maladie. Et si elle avait pu bénéficier d'une mutuelle avec le crédit généreux de 150€ offert par Mr Douste-Blazy, eu-t-il encore fallu que cette mutuelle couvre le forfait journalier ce qui n'est pas le cas pour les prestations offertes à ce tarif.

Nous sommes donc bien confrontés à des difficultés grandissantes d'accès aux soins. Dans notre cabinet où nous sommes deux médecins nous avons été obligé de créer un emploi de secrétariat/négociation pour trouver des rendez vous de consultations dans des délais raisonnables et pour négocier le prix des consultations spécialisées aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé.

La machine à fabriquer les inégalités est passée à la vitesse supérieure. Il n'y pas d'autres choix que de sauver le système solidaire de l'assurance maladie et d'exclure le secteur marchand des assurances complémentaires

Dr Didier Menard

CIRCULAIRE «SOINS URGENTS»

Le Ministère des solidarités, de la santé et de la famille a publié le 16 mars 2005 une circulaire applicable immédiatement permettant la prise en charge des soins urgents pour les étrangers en situation irrégulière ne bénéficiant pas de l'Aide Médicale d'Etat car n'étant pas en France depuis plus de trois mois. Sont donc exclus de cette circulaire les étrangers en situation régulière bénéficiant d'un visa de court séjour ou d'une autorisation de circulation de trois mois. En revanche «compte tenu de la vulnérabilité particulière des enfants et des adolescents», tous les «soins urgents» et traitements délivrés à l'hôpital aux mineurs résidant en France qui ne sont pas bénéficiaires de l'AME seront pris

en charge en application de cette circulaire. Seront également pris en charge les examens de prévention réalisés durant et après la grossesse ainsi que les soins à la femme enceinte et au nouveau-né, ainsi que les interruptions de grossesse. Définition des «soins urgents» : «Seuls sont pris en charge les soins urgents dont l'absence mettrait en jeu le pronostic vital ou pourrait conduire à une altération grave et durable de l'état de santé de la personne ou de l'enfant à naître. Doivent aussi être considérés comme urgents les soins destinés à éviter la propagation d'une pathologie à l'entourage ou à la collectivité (pathologies infectieuses transmissibles telles que la tuberculose ou le sida par exemple)»

Aline Poupel

brèves

AH, SI J'ETAIS RICHE !

350 chirurgiens français se sont exilés quatre jours en Angleterre pour dénoncer le non-respect d'un accord gouvernemental qui prévoyait notamment l'ouverture du secteur à honoraires libres. Des chirurgiens «pauvres» ! Ce n'est pas acceptable.

CHOMAGE...

2,48 millions de la population sont au chômage début 2005. 23% des moins de 25 ans cherche un emploi (taux de chômage le plus élevé d'Europe). Fin 2004, le chiffre d'allocataires du RMI s'élevait à + de 1,2 million. Une personne seule perçoit 417 euros par mois. (source Challenge avril 2005)

...ET PRECARITE

73% des embauches en CDD : moins de la moitié se transforment en CDI. 60% des emplois créés l'an dernier sont des postes à temps partiel. Enfin, le chômage des cadres s'accroît de près de 4% en deux ans... Tout va bien ! (source Challenge avril 2005)

Budgets hospitaliers 2005

tous perdants sauf le secteur commercial

Les budgets 2005 sont tombés dans les établissements courant avril avec trois mois de retard et surtout de très mauvaises surprises. La plupart de ces budgets sont en dessous du taux d'évolution national 3,6% qui avait pourtant déjà été jugé notablement insuffisant (y compris par la Fédération hospitalière de France qui est la chambre « patronale » des hôpitaux publics).

brèves

REPRESENTATIVITE

Depuis 2003, le syndicat du Nord est devenu une des structures départementales majeure de notre fédération. Très présent dans le secteur privé, il a vu, presque systématiquement, ses nouvelles implantations dans le privé contesté. Il semble donc que plus nos syndicats seront représentatifs, plus ils seront contestés devant les tribunaux !

AU(CUL)NE HESITATION

Un partisan du « non » à la Constitution européenne a provoqué, le 12 mai dernier, un incident dans l'hémicycle du Sénat en sautant de la tribune du public sur un pupitre et en se débarrassant de ses vêtements. L'homme âgé d'une trentaine d'années n'a eu que le temps d'exhiber un « non » peint en lettres noires sur son postérieur avant d'être maîtrisé par les huissiers, qui l'ont rapidement expulsé.

SOLDES SUR LES DIPLOMES

Devant la volonté gouvernementale de généraliser la validation des acquis et de l'expérience (VAE) Sud santé-sociaux lance une campagne pour dénoncer cette entreprise de déqualification et de diminution des salaires. Pour Sud, la VAE doit favoriser l'entrée en école avec une formation adaptée, diminuer les stages pratiques. La pétition contre la VAE des aides-soignants (première à essayer les plâtres) est disponible sur le site www.sud-santé.org.

En effet l'augmentation notable de la part calculée sur l'activité (qui passe à 25%) conjuguée à la baisse de tarification de certaines activités (-2,6% en moyenne) entraînent dans la plupart des établissements des réductions de moyens. C'est au nom de la convergence tarifaire public/privé que les tarifs du public (ainsi que du privé non lucratif) sont jugés trop chers par rapport à ceux du secteur privé commercial (qui ne traite pas le même type de patients et qui n'intègre pas l'ensemble des honoraires médicaux dans ses tarifs). Cette nouvelle étape de l'application du plan Hôpital 2007 garrotte la plupart des hôpitaux qui vont devoir prendre de nouvelles mesures d'économies. Des fermetures de lits sont programmées au détriment du service public et des suppressions de postes annoncées.

Le front du refus s'élargit !

De très nombreux conseils d'administration ont refusé d'avaliser ces budgets, souvent pour la première fois de leur histoire, et des intersyndicales larges se sont cons-

tituées. Dans la région Bretagne, l'ensemble des organisations syndicales du secteur se sont rassemblées pour exiger l'augmentation des budgets hospitaliers pour répondre aux besoins. Pour Sud-santé-sociaux, il est urgent d'organiser partout la mobilisation pour empêcher le démembrement de l'hospitalisation publique.

Jean-Marie Sala



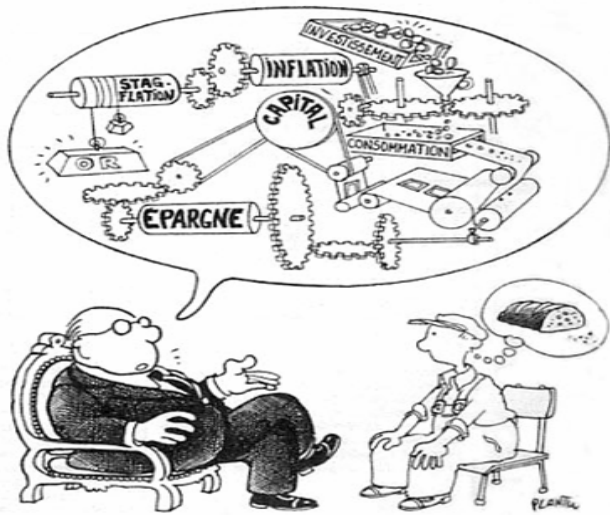
MOUVEMENT DES AMBULANCIERS

Une réunion nationale regroupant des ambulanciers Smur et non Smur s'est déroulée au CHU de Tours le mardi 26 avril.

La cinquantaine d'ambulanciers représentant une vingtaine de villes et le soutien de plusieurs centres excusés sont significatifs de l'attente de la profession qui souhaite l'unité face aux manoeuvres du ministère qui tente de diviser la profession. Le soutien des fédérations CGT, FO et SUD ainsi que des deux associations nationales des ambulanciers est aussi très encourageante

pour la suite du mouvement et son indispensable élargissement. L'appel pour un mouvement national des ambulanciers hospitaliers avec une date de manifestation le 14 juin à Paris (M^e Denfert-Rochereau) ainsi que la proposition d'un comité de liaison avec le « collectif national des Smur » ont été adoptés massivement. Pour tout contact - François Baudry (06 61 47 16 75) et Serge Lebidre (06 81 40 15 43).

Mustapha Ramdane



hier, j'ai voté non !

Hier, j'ai voté NON. Ils ont tout tenté, pourtant, pour me faire changer d'avis. Désinformation, intimidation, culpabilisation. Tout, ils ont tout tenté. Le NON serait un cataclysme politique, un retour en arrière pour l'Europe, une grave erreur faisant le jeu des Etats-Unis d'Amérique !

OUI, LE DEBAT EST FAUSSE !

Plus de 70 associations, collectifs, syndicats, partis politiques et personnalités ont signé un appel unitaire «dénonçant l'engagement massif des principaux médias en faveur du oui» dans le cadre du référendum sur le Traité constitutionnel européen. Les signataires estiment «qu'au delà du clivage légitime oui/non, tous les électeurs sont concernés - journalistes, usagers des médias, syndicalistes, militants associatifs, citoyens - par cette véritable propagande médiatique». «Où est le débat quand entre le 1er janvier et le 31 mars 2005, toutes émissions confondues (JT, émissions politiques, émissions de divertissement), 71% des intervenants étaient favorables au oui et quand, dans les journaux télévisés, les défenseurs de la Constitution accaparaient 73% du temps de parole?». «Où est le débat quand le CSA n'accorde qu'un tiers du temps de parole au non?», affirme l'appel. L'appel cite également plusieurs journalistes, présentateurs ou patrons de presse qui «prennent ouvertement position pour le oui» et estime que la «quasi-totalité des titres de la presse écrite font campagne pour le oui». Parmi les signataires de l'appel : Action critique médias, Les Amis du Monde diplomatique, Attac France, Casseurs de pub, La Fédération des Finances-CGT, la Fédération des Syndicats du Spectacle-CGT, L'Observatoire français des médias, Les Pieds dans le PAF, SUD Culture, SUD Energie, SUD Santé Sociaux, Syndicat National des Journalistes, SNJ- CGT, Solidaires.

Tout ! On a tout vu, tout entendu, tout lu ! Peu importe, hier, j'ai voté NON. Dès le début, le choix s'est imposé. Net, précis, sans ambiguïté. L'Europe qu'ils nous fabriquent dans le dos n'est pas celle que je veux. Leur Europe est celle du profit, de l'affrontement, de la compétition à tout crin, du marché, du fric. Mon Europe à le visage de la paix, du partage, de la solidarité. Hier, j'ai voté NON. Ils ont dit que je mélangeais ma voix à celles des extrémistes de droite, oubliant de rappeler que ceux-là militent pour une autre Europe, une Europe qui me fait geber, une Europe du repli sur soi, de la préférence nationale, une Europe qui fonde son projet sur la haine, le rejet et l'exclusion. Non, ma voix n'a rien à voir avec celle de Le Pen, de Villiers et quelques autres.

UNE EUROPE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ma voix a été celle d'un cri pour une Europe Sociale et solidaire, ma voix a été celle d'un NON à l'Europe de Giscard, de Chirac et de Sellières. Ils m'ont snobé quand j'ai dit que je militais à Sud Santé Sociaux. Ils ont ricané quand j'ai soutenu les collectifs, rejoint les appels et signé les pétitions. Ils m'ont méprisé quand j'ai collé des affiches, placé des autocollants et distribué des tracts. Ils m'ont ordonné de me taire quand j'ai parlé, discuté avec mes collègues de travail, mes amis, pour expliquer comment, européen convaincu, je devais voter NON.

UN SYNDICAT RESPONSABLE

Ils ont froncé le sourcil quand je leur ai dit que mon syndicat appelait à voter NON puis, pleins d'arrogance, ils m'ont insulté et menacé prétextant qu'un syndicat, ça ne faisait pas de politique. Comme si le choix d'un projet social pour l'Europe n'était pas une question éminemment politique qui me concerne en tant que salarié ! Comme si, militant Sud, mon combat contre leur libéralisme galopant n'était pas quotidien, comme si j'avais pu rester sur le bas côté de cette campagne ! Comme si ce NON ne s'inscrivait pas dans la logique et la continuité de mon engagement !

UNE FORMIDABLE RESISTANCE

Hier, j'ai voté NON. Ils auraient aimé que nous soyons des milliers et des milliers à nous taire, à gober leurs discours, leurs promesses, céder à leur pression et leur chantage ! Ils auraient adoré que nous soyons des millions à changer d'avis et voter comme eux. Mais ils ont tout faux... Hier, comme des millions de citoyens, j'ai voté NON. Alors cette campagne SUD pour le NON aura été un formidable élan de résistance, un formidable gage d'espoir. Cette campagne est notre victoire à tous. A leur déferlante médiatique, faite d'arrogance et de certitudes, nous avons su opposer l'idée qu'une autre Europe reste possible. Hier, nous étions des millions à voter NON, libres et confiants pour le combat à poursuivre. Europe, nous avons écrit ton NON ! Quoiqu'ils disent, quoiqu'ils fassent, voilà bien notre indicible victoire.

Jean-Louis Rotter

PALESTINE : SOLIDARITE INTERNATIONALE, COOPERATION INTERSYNDICALE



Il y a un an, une cinquantaine de syndicalistes Sud, CNT, CGT, Confédération Paysanne, se rendaient en CisJordanie et à Ramallah à l'occasion du 1er mai. Quinze d'entre eux étaient membres de différents syndicats Sud (Santé-Sociaux, PTT, Education, Etudiant, Rail, Nettoyage). En retour, Cette délégation fit venir dix syndicalistes Palestiniens, cinq femmes et cinq hommes, en novembre pour une « tournée » dans différentes villes de France : Paris, Rouen, Le Havre, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Besançon,...

brèves

AFRIQUE DU SUD

Les infirmières sud-africaines, exaspérées par la faiblesse de leurs revenus et leurs conditions de travail, ont décidé, en signe de protestation, de travailler en tenue de ville ou en pyjamas, sur fond de malaise profond lié à un exode massif du personnel hospitalier.

BRESIL

Le Brésil a refusé une aide de 48 millions de dollars du gouvernement américain pour son programme de lutte contre le sida parce que les Etats-Unis exigeaient que les prostituées en soient exclues. Une autre exigence voulait que le Brésil adopte la politique du gouvernement de George W. Bush prônant « l'abstinence, la fidélité et si nécessaire l'utilisation du préservatif ».

NIGER

Deux ONG ont demandé le 25 avril dernier la mise en place d'une expertise contradictoire sur les conditions dans lesquelles est exploité l'uranium au Niger par Areva et l'impact sanitaire sur les populations, dénonçant les « silences voire les mensonges » du groupe nucléaire français.

SUEDE

Les syndicats suédois se sont raidis avec l'arrivée sur le marché du travail des entreprises de pays de l'Est. Ils voient dans le « dumping social » une menace planant sur l'Etat-providence. Mondialisation et élargissement de l'Europe poussent certains responsables suédois à prôner une plus grande « ouverture d'esprit ».

Pour donner chair au travail entrepris par l'union syndicale Solidaires, il est nécessaire de permettre aux militants motivés de se rendre sur place avec l'objectif, non seulement d'avoir une première approche du monde du travail et du syndicalisme en Palestine, mais aussi d'y construire une coopération et une solidarité durables.

Notre fédération est engagée dans cette démarche du soutien à apporter à un syndicalisme naissant, indépendant du pouvoir de l'Autorité Palestinienne, démocratique et luttant pour les droits des salariés, pour la justice sociale et contre la colonisation. Nos propositions : formation de plusieurs groupes qui se succèderaient en septembre et octobre 2005, et mars 2006 à Bethléhem et sa région, parce que la priorité est à l'efficacité. Des contacts sur Hébron toute proche, pourraient être réactifs.

Chaque groupe travaillerait sur place une dizaine de jours et se coordonnerait avec le groupe précédent et suivant de manière à assurer la continuité du travail sur place. Les secteurs professionnels ciblés en priorité seraient la santé, le social, l'éducation et les municipalités, secteurs clés de la vie sociale et économique du « pays ». Le travail de construction d'une solidarité internationale avec des syndicats et comités de travailleurs se ferait selon deux axes : coopération intersyndicale et aide matérielle. Après l'achat d'un fax et le paiement d'une commande au comité des brodeuses de sacs, le comité national de Solidaires a fixé l'objectif de 5000 € à collecter pour le printemps 2006.

Une réunion de préparation se tient le 18 juin de 10h à 17h à Paris au local de Solidaires/Paris, 37 rue de Bellefond, métro Poissonnière ou Cadet. (Pour info écrire au journal qui transmettra)

Jean Lallemand

LA LIBERTE D'INFORMER PRISE EN OTAGE

Florence Aubenas est un regard. Un regard particulier, appliqué, respectueux, digne. « On a deux yeux de trop », avait-elle écrit en revenant de l'enfer rwandais, les gardant grands ouverts pour tout nous raconter.

Florence Aubenas est une vigilance. Une vigilance soutenue, harassante, aiguë jusqu'au douloureux. Florence Aubenas est un appétit. De savoir, d'apprendre, de rencontrer, de lire, de comprendre. Elle est assise sur un trottoir de Neuilly lors de la prise d'otage d'une école maternelle, elle marche dans une rue d'Alger, elle pousse la porte d'un immeuble d'Outreau, elle parcourt le Pays basque, elle interroge un gamin au bas de sa cité, elle écoute les femmes, les hommes, les enfants, les

peaux, les gestes, les yeux, les griffures dans les murs, les couleurs, les masques de la vie, les tristesses, les bonheurs, les éclats de tout et de rien.

Florence Aubenas est une militante. Militante de l'information mais aussi militante pour une profession, pour une certaine conception de la presse. Le syndicat Sud Libération¹, dont Florence est adhérente, a exprimé clairement son opposition à l'entrée de Bolloré ou du groupe Rothschild dans le capital du journal « Rothschild à Libération ? Non merci ! » ■ ■ ■

BARCELONE

Dans le cadre de son investissement dans le réseau européen santé, la fédération sud santé sociaux sera présente au forum Social Méditerranéen qui se tiendra du 16 au 19 juin 2005 à Barcelone. Le Forum santé a pour thème « Santé et mondialisation dans le bassin méditerranéen ».

Plusieurs aspects seront abordés : les politiques de santé et le modèle néolibéral en Europe et dans le bassin européen, la législation européenne et les droits des immigrés, la nécessité d'un système de santé publique garantissant le droit fondamental de l'accès à la santé, les conditions de travail des travailleurs de la santé. Un

deuxième atelier abordera les problèmes d'accès aux médicaments. Le réseau santé européen veut profiter de ces journées de réflexion pour proposer la constitution d'un réseau méditerranéen de la santé.

 Fabienne Binot

brèves

LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

Pour la deuxième fois, les femmes du monde entier se mobilisent et marchent.. La charte des femmes pour l'humanité passera dans 63 pays, sous forme d'une grande marche-relais. Les 28 et 29 mai, Marseille a été la grande étape européenne. A cette occasion, nous avons donné la parole à Judith Martin-Razi, la coordinatrice du collectif 13 droits des femmes.

Comment se sont organisés les préparatifs pour accueillir cet événement ? *Judith Martin-Razi : Comme partout dans le monde, le 8 mars a été le point de départ de la marche mondiale. Ce grand rassemblement européen est un temps fort de la mobilisation pour le droit des femmes : c'est pourquoi nous avons invité très largement toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans le combat que nous menons, à nous rejoindre pour participer à la co-organisation de cette initiative. Un matériel spécifique a été proposé (affiches, cartes postales, pin's, tee-shirts...) afin de nous aider à la financer notamment tout le matériel technique pour les traductions, assurées par des bénévoles de l'association Babel.*

Quels étaient les objectifs de ces 2 jours ? *J.M-R. : Le but est d'agrandir le réseau à toutes les organisations des différents pays européens qui défendent les droits des femmes, de finaliser une plate-forme européenne qui sera portée au Parlement, d'élaborer un loi cadre contre les violences faites aux femmes, un peu sur le modèle de celle qu'a adopté le parlement espagnol. Pour cela, une idée parmi d'autres, pourquoi pas une pétition d'1 000 000 de personnes ?*

Que se passera-t-il ensuite ?

J.M-R. : La charte nous arrive du pays basque, et nous la transmettons à la Belgique. Ensuite elle continuera son périple jusqu'à l'arrivée prévue le 17 octobre au Burkina-Faso. La Marche Mondiale des Femmes sera également présente lors du Forum Social Méditerranéen, à Barcelone, du 15 au 19 juin 2005

Sait-on déjà ce qui est prévu en 2010 ? *J.M-R. : C'est le continent sud-américain qui a été choisi, et sans doute le Pérou qui recevra la Marche.*

■■■
A l'issue d'un vote interne, Sud Libé a décidé d'appeler les salarié(e)s du journal à voter contre l'entrée de Rothschild au capital de Libération ... L'argent est sur la table. Il faudrait ne pas s'interroger. Comme au bonneteau. Rapidement. Sans discussion. Prendre l'argent ? Le prendre, en tous cas, c'est accepter de perdre un certain nombre de choses : l'indépendance - en image à l'extérieur, et dans les faits dans l'entreprise -, une possibilité d'infléchir les choix qui nous a, pour beaucoup - fait venir à Libération, et la poursuite d'une aventure rédactionnelle collective. Accepter aussi, au passage, qu'aucune clause de cession ou de conscience ne soit

ouverte pour ceux qui le souhaiteraient... communiqué Sud Libération du lundi 4 janvier 2005».

Quand à Hussein Hanoun al-Saadi, depuis la chute du régime baasiste, il fait profession de fixer, terme anglo-saxon intraduisible. Tout à la fois guide, interprète, chauffeur, éclaireur, compagnon. Dans le petit monde des Irakiens qui assistent la presse étrangère, il occupe une place centrale du fait de son expérience, de son entregent et de son large carnet d'adresses. Son appartenance à une puissante tribu, les al-Saadi, qui compte à la fois des sunnites et des chiites, lui permet aussi d'ouvrir de nombreuses portes. Autant d'atouts dont les dix envoyés spéciaux de

Libération qui se sont succédé en Irak ont pu bénéficier. Pour que la presse en Irak comme chez nous ne soit pas prise en otage par les capitalistes ou les gouvernements exigeons la libération de Florence et de Hussein !

 Thierry Lescant

Pour toutes infos :
www.pourefflorenceethussein.org

¹ Sud Libération s'est constitué en 1997. Il a obtenu 60,6 et 66,2 % des voix (résultats titulaires et suppléants) dans le collège journalistes et cadres aux dernières élections du Comité d'entreprise.

LES DELINQUANTS DE L'INTERIEUR IMPOSENT LA LOI SECURITAIRE DANS LA CITE

Lorsque nous nous sommes retrouvés quelques centaines de travailleurs sociaux à Chambéry en Janvier 2004, nous avons toutes et tous pressenti que nous entamions là une bataille de fond. En effet, des départements, en particulier la Savoie, pétris de sécuritaire imposaient de nouvelles règles conventionnelles, voire des modalités de fichages aux divers services sociaux, petite enfance etc... Au même moment, le ministre de l'intérieur de l'époque, Sarkozy, distillait un avant projet de loi dont les attendus firent réagir l'ensemble du champ social.

Sarkozy attaquait l'os, remise en cause du secret professionnel, collaboration avec le dispositif policier, réhabilitation sans nuance de la sanction et critique de fond de l'accès aux droits... Heureusement, les questions éthiques ont fait blocage et l'après Chambéry voit la naissance du Collectif national unitaire (contre les projets de prévention de la délinquance et la délation). Celui-ci réunit des organisations syndicales ou non autour d'une charte de résistance à la politique sociale sécuritaire et appelle à la création de collectifs locaux.

C'est d'abord sous la responsabilité des départements, des régions que la casse de nos secteurs s'organise. Les budgets et leurs gestions comptables en ont été le premier vecteur. Les développements de la politique de la ville autour des exigences des élus, de l'emprise des services de police à l'école, des comités locaux de sécurité... participent de la décentralisation du contrôle. Le délinquant reste juvénile, la famille en difficulté est à surveiller de près. C'est donc à cette offensive politique majeure que le CNU et les collectifs locaux doivent répondre.

Les 17000 manifestants du 17 Mars 2004 à Paris ont donné un écho certain à l'appel initial. L'activité collective unitaire s'installe dans la durée, et cela représente un précédent historique dans le secteur. Il n'en demeure pas moins que la bagarre n'est pas gagnée.

Villepin n'a pas changé de cap, il adapte la manœuvre. Des soutes il nous a sorti deux rapports parlementaires. Celui de l'instimable Bénisti développe une vision déterministe de la déviance où l'origine,

l'échec scolaire et la criminalisation nécessitent une surveillance dès le plus jeune âge. Cette œuvre eut le mérite de déclencher une belle indignation de rentrée largement relayée par les collectifs. Depuis un an, ces Messieurs des ministères ont mandaté une sénatrice, M. Thérèse Hermange et l'inspecteur général de la police nationale, Luc Rudolph pour élaborer une réflexion, non plus sur la prévention de la délinquance, mais sur la sécurité des mineurs. Ce fin diseur qu'est Villepin nous opère là un subtil glissement sémantique.

Ce nouveau rapport distille le même pessimisme, les jeunes, s'ils ne sont pas de potentielles victimes, sont les sujets de la délinquance. On abolit les références au social, à l'économique. Les auteurs rappellent la responsabilité des familles, de l'éducation nationale en proposant de « rendre plus efficace la politique des services sociaux » et en promouvant l'action de la police et de la gendarmerie.

Nous retrouvons sous une littérature pseudo scientifique les grandes idées du départ. Les maires investis d'un rôle éminent coordonneront et interviendront à l'aide des services sociaux, éducation nationale, santé, police, gendarmerie. L'organisation du partage de l'information au service des signalements devient une vertu cardinale. La notion de sanction retrouve sa place. Le projet de loi annoncé pour Juin ne détonnera pas.

Pour les collectifs, ce n'est pas une tâche facile de répondre à la fois aux nouvelles expérimentations instillées journalièrement et à une contre réforme générale.

Notre fédération a proposé au collectif un cadre de réflexion alternative sur l'éducation, la relation avec les jeunes stigmatisés. Ce contre forum, dépassant le front du refus permettra de repenser une politique de prévention et d'accès aux droits fondamentaux

■ La Plume



LE RESEAU STOP-PRECARITE

un soutien original aux luttes des précaires

Les salariés sont aujourd'hui confrontés à une montée sans précédent des formes d'emploi précaires : cdd, intérim, temps partiels imposés, stages etc..., montée qui est une des caractéristiques, avec le maintien d'un chômage de masse, de l'offensive patronale pour faire plier les salariés et faire toujours plus de profits.

Sur Paris, des grèves ont éclaté particulièrement depuis 2000 dans la restauration rapide, le commerce, chez les salariées immigrées surexploitées d'Arcade, sous traitant du groupe hôtelier ACCOR (grève qui a duré un an). Aujourd'hui ce sont de nouveau des femmes de chambre et des plongeurs de l'hôtel Astor à Paris 8ème qui sont en grève depuis plus d'un mois pour les mêmes raisons : cadences infernales, horaires à discrétion... Pas un mois sans qu'une nouvelle grève de précaires n'éclate, même si nous ne le savons pas tant ces salariés confrontés aux nouvelles formes d'exploitation sont isolés. Et il faut le dire, ils sont plus ou moins soutenus par les syndicats quand ils existent. Dans ces grèves des succès ont été obtenus tant par les soutiens extérieurs des comités de soutien que par l'action syndicale classique. Mais les revanches des directions patronales de ces multinationales sont la règle : licenciement de la déléguée SUD d'Arcade en mai 2004, licenciement en rafale des salariés syndiqués à la CGT

chez Quick en décembre 2004...Le réseau Stop Précarité, le réseau de convergence des luttes, montent toutes les semaines des actions de soutien aux grévistes et aux licenciés. Ils mettent aussi en cause la sous-traitance des hôtels du groupe Accor comme ailleurs car c'est le fer de lance de la sur-exploitation des salariés et la voie ouverte au dumping social. Parallèlement le Réseau Stop Précarité poursuit avec SOLIDAIRES des cours gra-

tuits de droit du travail assurés le premier lundi de chaque mois à la Bourse du Travail à Paris dispensés par une inspectrice du travail. Des débats sont aussi organisés. Ainsi en décembre 2004 le débat a porté sur «la casse du droit du travail» et a montré l'ambition du Médef dans ses 45 propositions de parvenir avec le soutien du gouvernement à réduire à zéro les protections collectives dont bénéficient encore les travailleurs. ■ Aline Poupel



FORMATION SYNDICALE

La formation syndicale est une priorité. Elle doit organiser les outils pour répondre aux actions quotidiennes à toutes les échelles d'intervention des syndiqués ; instances de défense des salariés, participation aux débats, analyses et connaissance des secteurs d'activité au regard des politiques sanitaires et sociales, analyse et connaissance du législatif. La fédération organise des sessions de formations spécifiques aux différents secteurs d'activités et pour les instances représentatives du personnel mais propose aussi des formations plus générales s'adressant à tous adhérents ou militants dont voici quelques dates. Un catalogue de présentation des stages est en cours d'élaboration.

Connaissance secteur sanitaire, médico-social et social ; du 17 au 21 octobre à Lille et en décembre à Paris. C'est la formation de base indispensable de tous les militants. L'étude des textes fondamentaux marquant la construction et l'évolution de nos différents secteurs, permet aux militants de comprendre les similitudes et d'avoir une analyse globale sur les logiques de marchandisation à l'œuvre actuellement. Elle aborde aussi la notion de salaire et l'individualisation, les statuts et conventions collectives et fait le lien avec la pratique syndicale.

Formation juridique du 26 au 30 septembre à Angers. Ce stage a pour objectif de donner éléments juridiques aux adhérents du public comme du privé qui s'occupe de ces questions dans les syndicats et de susciter une réflexion sur la place du juridique dans l'action syndicale.

Loi 2002. Plusieurs stages proposés: 6 et 7 octobre à Lille, 10 et 11 octobre à Toulouse, 7 et 8 décembre à Paris, 24 et 25 novembre à Orléans et les 5 et 6 décembre à Lyon. Ils s'adressent aux adhérents des secteurs médico-social et social privé ou public et sont ouverts aux militants des syndicats départementaux. A partir d'une information sur la loi, ils doivent permettre de dégager des analyses qui permettent de faire le lien entre la pratique quotidienne et les enjeux de la politique de marchandisation de ces secteurs.

Pratique de la Négociation. 17 au 20 octobre en Auvergne et du 21 au 24 novembre à Nantes. Cette formation s'adresse aux adhérents ayant une connaissance et une pratique des instances. Elle permet de réfléchir aux modalités de la négociation pour en tirer le meilleur résultat. Elle donne des outils aux négociateurs et fait le lien entre négociation et rapport de force. ■ Fabienne Binot

RENCONTRE AVEC JULIE MONTAGNE

Julie Montagne est une drôle de fille, un sacré numéro diront certains. Lorsque notre rencontre a eu lieu, j'avais, en élève appliqué, préparé une série de questions pour une interview, une vraie, comme les pros.

Mis au courant de ses engagements syndicaux, j'avais même imaginé le titre de l'article, « Julie la Rouge », sûr de mon effet avec un intitulé pareil. Et puis, une fois installé autour de la table, après un premier Ricard, c'est une discussion qui s'est engagée. Julie n'est pas volubile mais c'est une fille du Sud, pleine de son histoire, de talent et d'appétit de vivre. Alors, naturellement, on a commencé par l'enfance toulonnaise, heureuse, entre une mère poissonnière et un père ouvrier d'Etat à la Direction de la Construction Navale.

La DCN ce n'est pas rien dans ce port militaire ; 4000 salariés entre appartenance de classe et corps d'état. On y entre de père en fils. Dans le cas de Julie ce sera de père en fille. A 15 ans, entrée à l'école de la DCN, à 17 elle est électro-mécanicienne sur les navires de guerre puis deviendra monteuse optique sur système d'armes à 21 ans. Un temps, elle travaillera sur le porte-avions Charles De Gaulle, épisode dont elle ne gardera pas le meilleur souvenir. Car déjà il y a de la dissidence chez Julie. Ce n'est pas venue d'un coup et il faut l'écouter raconter, remonter le temps, reparcourir à grands pas ses années de militantisme à la CGT, une seconde famille quand on bosse à la DCN. Julie est entière dans ses choix ; collectif jeunes CGT, animatrice du journal « *Tcheena la fouine* », montées régulières

à Paris, stages de formation... Elle dira encore : « *j'étais devenue une encyclopédie sur la défense nationale et le syndicat* ». Trop, sans doute. « *Le militantisme m'a fait mal* », confie t-elle au détour d'une phrase. A ce moment là, on sent les brûlures qu'ont laissées ces incandescences, la difficulté que ça a du être, les tourments au moment de lâcher prise. Car elle a laissé tomber tout ça . Il faut dire que la DCN, l'armement, la défense nationale, elle ne s'y retrouvait plus, tenaillée par le doute d'abord puis de plus en plus en désaccord avec les finalités de ce qu'elle faisait. La rupture ne s'est pas faite en un jour. Difficile de larguer d'un coup les amarres quand le salaire est relativement confortable, lorsque on est propriétaire de son appartement à 20 ans... Pourtant elle l'a fait. En partie sans doute, grâce et pour la musique, en effet, et c'est là l'autre aspect qui nous intéresse, Julie Montagne joue et chante.

Depuis quand ? Elle évoque une photo prise à l'âge de quatre ans où on la voit avec une guitare. Puis c'est la batterie offerte par papa et maman et plusieurs années à chanter sous sa douche avant la rencontre décisive d'un groupe de reggae où elle est engagée comme choriste. « La musique m'a révélée, ces gens là ont été mes chamans ». On sent dans ces propos l'importance de cette période fondatrice. S'en est suivi cinq années à

tourner au sein de groupes qui se font et se défont, Riffi et le voleur, Les Pinkkiss... C'est tour à tour reggae, ska mais aussi du rock dans ces formations à compositions variables, des copains de boulot, un peu distancés par rapport à l'univers professionnel, des copines également... Jusqu'au départ pour Paris, l'entrée en formation d'éducatrice, le travail en maison d'enfants à caractère social et accompagnant ce périple la musique et le chant toujours. Une voix ample capable de se déployer dans les hauteurs sans jamais paraître à la peine. Si on aborde l'aujourd'hui et le demain de son activité artistique, elle raconte les difficultés que sont les contraintes de chacun avec un sentiment de frustration sans que l'optimisme soit jamais loin. Julie dit ne pas envisager une carrière professionnelle dans la musique, « je joue pour m'amuser ».

Pour s'énerver, aussi, car si elle a abandonné le tout militant elle est néanmoins de toutes les manifs. La musique, les chansons, c'est là qu'elle trouve désormais à crier ses colères, sans emphase, souvent avec humour, actuellement avec son nouveau groupe de ska accoustique-reggae-rock, Djebell. Son rêve, bosser moins, jouer et tourner plus. Voilà une aspiration à désespérer un Raffarin et qui, conjuguée à son talent, devrait vous inciter à faire plus ample connaissance avec Julie Montagne.

 Claude Carrey

Contact: montagnejulie@hotmail.com ou 06-61-83-01-06

Actuellement tous les derniers Vendredi du mois en soirée au Folie's, 6 rue gay Lussac 75005 Paris.

Les vivants et les morts - Gérard Mordilhat - Ed Calmann-Levy

La petite ville de Roussel vit par et pour la Kos, une usine de fibres textiles. Rudi et Dallas, comme tant d'autres y travaillent. Le jour où le propriétaire décide de sacrifier l'usine sur l'autel de la rentabilité financière, c'est leur vie à tous qui bascule. Entre passion et insurrection, les tourments, la révolte, les secrets de Rudi et Dallas sont aussi ceux d'une ville où la lutte pour la survie dresse les uns contre les autres, ravage les familles, brise les règles intimes, sociales, politiques. Un livre salutaire où ceux « d'en bas » refusent de se laisser écraser par ceux « d'en haut » sans luttés. Un livre à lire par ceux qui, rendus sourds par les discours convenus et consensuels, pensent que la lutte des classes est un concept dépassé datant du 19ème siècle. (extrait de Déferlantes n°81, mensuel du syndicat départemental 76)

CONSEIL FEDERAL : L'ACTION REVENDICATIVE EN DEBAT

Le conseil fédéral est l'instance décisionnelle où sont représentés l'ensemble des syndicats départementaux. Lieu de débats où la fédération ébauche (et non débauche) les positions prise en commun...C'est un lieu de démocratie participative essentiel.

Asphyxie - Deux heures de débat, lors de ce conseil fédéral, autour de la situation budgétaire des établissements. Un constat : qu'il s'agisse du secteur public ou du privé participant au service public, l'étranglement budgétaire orchestré par les pouvoirs politiques atteint désormais son but, une véritable asphyxie des établissements. En filigrane du débat : la difficulté pour les équipes syndicales de mobiliser les personnels sur ces questions de budget et l'inertie des grandes confédérations. Encore que les choses pourraient prochainement changer puisque le « plan de retour à l'équilibre » (qui concerne au plan national les 2/3 des établissements hospitaliers) pourrait se traduire par des suppressions d'emploi, des diminutions de lits (les hôpitaux parisiens envisagent la fermeture de 400 lits de gériatrie, sans doute l'autre réponse de Raffarin aux problèmes de la prise en charge des personnes âgées et de la dépendance !). Le Conseil Fédéral a réaffirmé la nécessité d'une vaste riposte et a décidé de tenir une conférence de presse nationale, de relancer les organisations syndicales sur l'idée d'une large mobilisation et d'y associer les organisations d'usagers. Dès le mois de juin des actions coordonnées auprès des Agences Régionales d'Hospitalisations et/ou de Maison de l'Handicap sont à prévoir.

Fond imbuvable. - Le conseil fédéral a fait le point sur l'état de la mobilisation dans le secteur social sur la question récurrente des mesures sécuritaires initiées au plan national par Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur. Après l'imposant succès de la manifestation nationale du 17 mars

2004, certains ont pensé que le Gouvernement avait reculé. Pas du tout. Et pour tenter de dissimuler les mesures « gros sabots » de Zarkosy, Raffarin et Villepin ont multiplié les rapports aux contours plus fins, voire séduisants. Pour Sud, malgré l'emballage, le fond reste imbuvable et c'est bien tout le côté « sanction » et « répression » injecté dans le système éducatif qu'il convient de combattre. La mobilisation pourrait être re-lancée autour de l'idée d'un « contre-forum » que suggère Sud au sein du CNU. Le conseil fédéral a mis en place une commission nationale pour préparer ce contre forum. La fédération pourrait l'organiser seule si le Collectif National unitaire ne s'y associait pas. Les adhérent-es intéressé-es par cette perspective peuvent contacter leur syndicat départemental.

Le grand bazar. - A quelques jours du Lundi de Pentecôte le conseil fédéral a pu constater que Raffarin avait au moins un savoir faire indiscutable : celui d'organiser le grand bazar, tant dans les boîtes que sur le plan juridique ! A trois jours de l'échéance, le CF était déjà dans la logique de l'après 16 mai. La riposte juridique à apporter aux désordres en matière de paiement ou non des heures de grève, aux retenues d'indemnité de jours fériés est à organiser ! Rendez-vous est donc pris pour un bilan des décisions prises par les syndicats départementaux et les équipes locales de saisir le tribunal administratif ou le Conseil des Prud'hommes.

On été évoqué, la Marche des femmes, le Compte-rendu du 2^{ème} Comité National de Solidaires, la Palestine.

 Jean-Louis Rotter

mon premier conseil

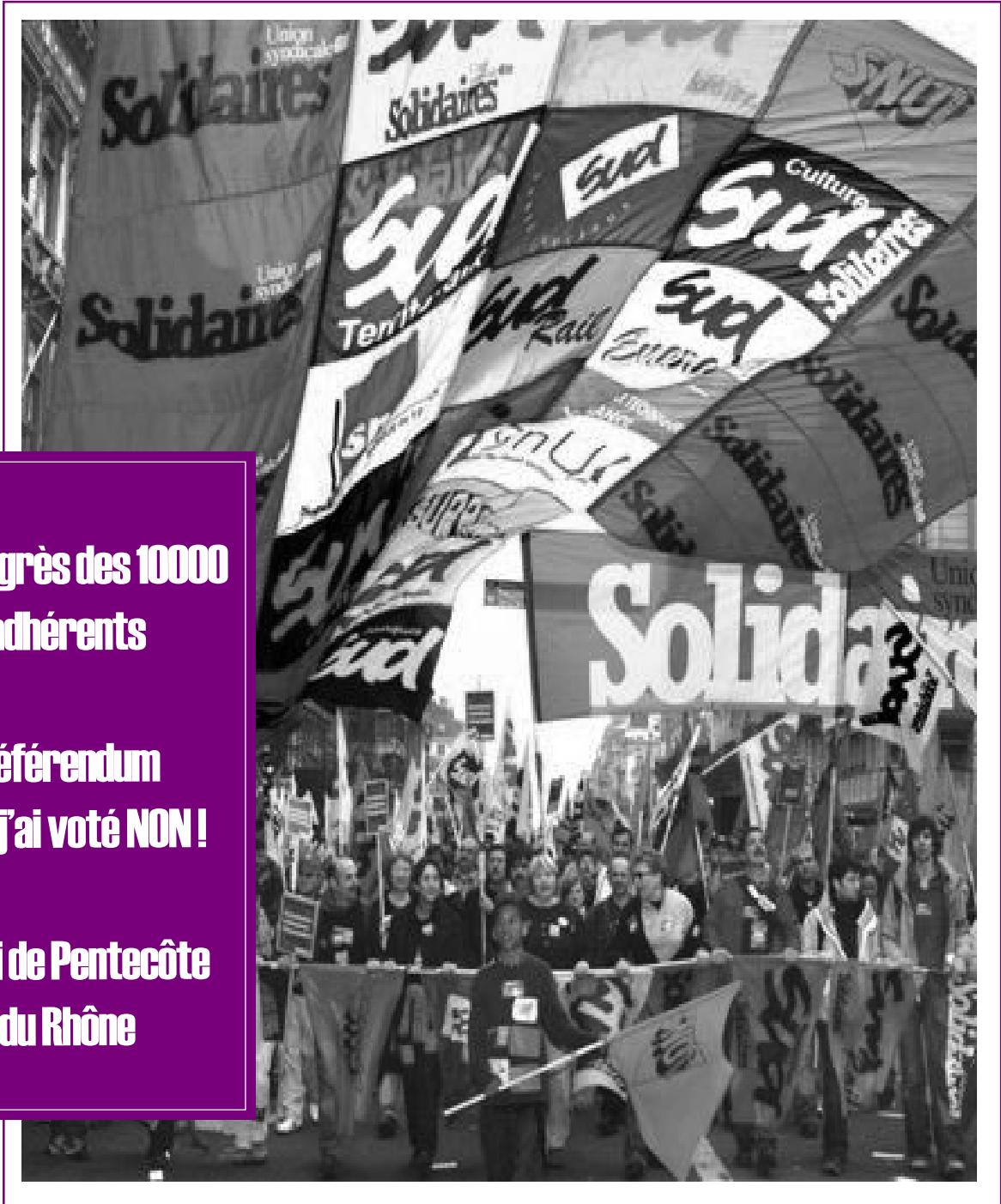
Alain Denis, éducateur spécialisé participait, en mars, pour la première fois au conseil fédéral. Retour sur images.

9H 40 : C'est avec 10 minutes de retard que j'arrive au Conseil fédéral. Pas de panique, tout le monde n'est pas arrivé, loin s'en faut. Ouverture du conseil : 10h, je suis prévenu : cela commence toujours par 30 minutes de retard ! Après, c'est parti pour un long marathon : les sujets sont abordés les uns après les autres, on passe du budget au problèmes du secteur psy, droits de la femme, lundi de Pentecôte. Malgré les apparences d'un joli bordel, les débats sont assez organisés : chaque point de l'ordre du jour est introduit et présenté par un membre du secrétariat fédéral. Après chacun et chacune selon ses inspirations, selon les sujets, selon les propos des autres peut prendre la parole. Pas n'importe comment ! Les demandes d'intervention sont si nombreuses qu'il faut s'inscrire sur une liste. Le droit à la parole est respecté, celui d'être écouté aussi, malgré quelques sonneries de portables, quelques réactions spontanées et immédiates ! Chaque point de l'ordre du jour, après débat, fait l'objet d'une synthèse, pas toujours aisée qui souvent constitue et oriente l'expression politique de la Fédération. Parfois un vote est organisé pour entériner la décision.

C'est éreinté que je termine ces deux jours de débat. Deux jours, c'est court puisque l'ordre du jour n'est pas achevé « t'inquiète, c'est habituel ! » Après avoir participé au congrès fédéral de décembre dernier, mon souhait en participant à ce conseil était de voir comment la démocratie s'exerçait au plan fédéral. J'ai vu, j'ai écouté et compris que ce n'était pas qu'un simple vœu de congrès mais bien une réalité.

Différent

le journal des *adh* érents de la fédération **Sud** Santé-Sociaux



**Le congrès des 10000
adhérents**

**Référendum
Hier j'ai voté NON !**

**Lundi de Pentecôte
du Rhône**

n°00

mai / juin 2005

prix 2 euros

Union
syndicale
Solidaires